



Les amis de Megève
et Demi-Quartier

Lettre de l'AMDQ – n°59 – Juillet 2021

LE MOT DU PRÉSIDENT

Jean-Loup Jourdain

Chers Amis,

Nous venons de vivre une saison d'hiver 2020/2021 tout à fait extraordinaire.

Elle le fût d'abord grâce à un enneigement excellent, avec des chutes de neige importantes jusque tard dans la saison. Elle le fût par les contraintes sanitaires qui se sont imposées à tous, et ont modifié en profondeur les prestations proposées par la station. Megève sans restaurant, sans bar, sans lieu de convivialité, voilà qui fût exceptionnel. Et Megève sans remontées mécaniques, du jamais vu !

Cela a plusieurs conséquences, qui nous ont conduites à modifier nos façons de vivre Megève et Demi-Quartier. Plus de ski alpin, mais du ski de randonnée et des raquettes, activités en plein développement (merci aux boutiques de sport qui ont su s'adapter à ces nouvelles pratiques). Plus de restaurant, mais du « click & collect » pour savourer de bons plats préparés.

Le télétravail, demandé par nos gouvernants dans le cadre de la lutte contre le covid19, a fait émerger une nouvelle catégorie de résidents, les résidents semi-permanents. Cela gomme de plus en plus les distinctions entre résidents permanents et résidents secondaires. Les distinctions légales qui subsistent sont donc :

- Résidence principale ou pas, qui conduit à payer ou non la taxe d'habitation ;
- Inscrit sur les listes électorales ou pas (notons que les critères pour s'inscrire sont très larges).

Il existe un autre critère, probablement le plus important de fait, « Mègevan de souche » ou non, mais c'est une autre histoire.

Constatant ce « continuum » entre résidents permanents et résidents secondaires, tous contributeurs au développement de notre station, nous réitérons notre demande, acceptée par Mme le Maire lors du processus électoral, de faire bénéficier tous les résidents de Megève des mêmes avantages, qu'ils soient « permanents », « semi-permanents » ou « secondaires ».

L'autre sujet qui nous préoccupe tous, c'est le PLU et le bétonnage accéléré de notre site. Les projets immobiliers en cours peuvent être qualifiés de « monstres » par Mme le Maire de Megève, ils n'en continuent pas moins à transformer notre station, qui perd de plus en plus son caractère de village montagnard.

Notre Association sera bien sûr force de proposition, et notre vigilance sera constante pour rappeler notre vision de l'intérêt général.



Les amis de Megève
et Demi-Quartier

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
MERCREDI 4 AOÛT 2021
ASSOCIATION AGRÉÉE (ARTICLE R 121-5 DU CODE DE L'URBANISME)

Auditorium – Le Palais à 17h00 précises (Émargement à partir de 16h45)

17h15 Présentation sur le domaine skiable de Megève par Michel Cugier, directeur des Remontées Mécaniques

18h00 Ouverture de l'assemblée générale :

- Rapport moral
- Rapport financier
- Quitus au conseil d'administration
- Fixation du montant des cotisations
- Questions diverses...

2021 ANNÉE ENCORE UN PEU PARTICULIÈRE : pour participer à l'AGO respectons les mesures sanitaires: (i) un QR Code (pour les personnes vaccinées) ou test PCR de moins de 48h à présenter à l'entrée, (ii) portez un masque et utilisez votre propre stylo pour l'émargement (iii) du gel hydroalcoolique sera mis à disposition.

Conformément aux statuts, vous pouvez donner pouvoir à un autre membre de l'Association.

✂

POUVOIR

Conformément aux statuts de l'association,

Je soussigné(e)

Donne pouvoir à

De me représenter et voter à l'Assemblée Générale du Jeudi 30 Juillet 2020

Le À

("Bon pour pouvoir" et signature)

A retourner aux "Amis de Megève" par mail (de préférence) : contact@amis-de-megeve.com
ou BP 133 74120 MEGÈVE



Les amis de Megève
et Demi-Quartier



Crédit photo l'installateur

Pour en savoir plus :
www.museedelaphotographie.com

DÉMÉNAGEMENT

La Fruitière de Megève : a déménagé au rez-de-chaussée du Novotel et a agrandi son magasin avec une boucherie.

La coopérative laitière du Pays du Mont Blanc existe depuis le début des années 1970 et regroupe 41 producteurs répartis sur les communes de Combloux - Les Contamines - Demi-Quartier - Domancy - Megève - Passy - Saint-Gervais - Sallanches - Cordon – Servoz

Roland Ligeon, conseiller municipal de Demi-Quartier, décédé en mai dernier, était administrateur de cette fruitière et a beaucoup œuvré à son développement ; nos pensées vont à sa famille et à la commune de Demi-Quartier.

100 ANS D'ASTROPHOTOGRAPHIE EN PLEIN AIR

Du 1er juillet au 30 septembre 2021, la commune de Megève inaugure un nouvel espace culturel en plein air, le jardin alpin et l'allée cavalière, au travers de 20 photographies exceptionnelles provenant de collections privées ou de photographes de renommée internationale.

Les œuvres exposées inviteront les visiteurs à un voyage à travers les étoiles, celles que nous percevons à l'œil nu ou celles qui se dévoilent grâce à l'artiste.

Pour mettre en place cette exposition inaugurale, Megève a développé un partenariat avec le « Musée de la Photographie », représenté par Gad EDERY (Galerie GADCOLLECTION à Paris) et Gaïa DONZET (Art Advisor, et commissaire d'exposition).



Photo Arnaud de Vaureix



Crédit photo Coop Val d'Arly Fruitière



**Les amis de Megève
et Demi-Quartier**



Concours des Maisons Fleuries

Comme chaque année, nous lançons un appel à candidature pour faire partie du Jury du Concours de Fleurissement des Communes de Megève et de Demi-Quartier. Cela permet à chacun de découvrir petits chemins, magnifiques fermes ou chalets...

Si vous êtes intéressés, joindre Christine Thoral-Paul (06 63 12 35 88 ou contact@amis-de-megeve.com) très rapidement

Hommage

Stéphane HUGET : Arrivé à Megève en 2002 il a toujours eu la musique dans le sang: grand amateur de blues Stéphane Huget a lancé en 2014 le 'Megève Festival Blues' qui enchantait les rues du Village pendant le temps d'un week-end

«Homme de passions, acharné et exalté, lui qui ne maniait pas la langue de bois nous laisse sans voix » disait Madame le maire Catherine Jullien-Brèches

Il nous a quittés le 30 mai dernier. Notre soutien à sa famille et à ses proches



Crédit photo :Megève People



L'avez-vous repéré ?

Une image circule sur les réseaux sociaux cet été ... canular ?

La photo reprend en gros plan deux panneaux sans en indiquer la provenance... mais pour tout mégevan qui se respecte, le chemin des Anes est bien connu et oui, il y a un arrêt de bus (à côté du parking des Anes...) !

N'hésitez pas à partager avec nous d'autres clins d'œil.



Les amis de Megève
et Demi-Quartier

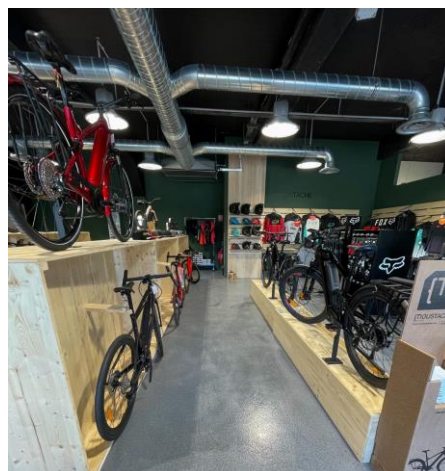
UNE RÉGION DYNAMIQUE

ALPES AVENTURES

Alpes Aventures a rouvert ses portes à Megève pour une toute nouvelle aventure, un concept unique dans la région.

Ouvert toute l'année, Alpes Aventures propose de la vente de vélos électriques, des accessoires et textiles vélos mais aussi de l'encadrement, de la location et un service d'atelier pour vos vélos.

Rendez-vous au 1935 route nationale à Megève, en face de Weldom.



Crédit photo :Alpes Aventure

L'AMDQ PARTENAIRE OFFICIEL DE L'ENSEMBLE DES ÉVÉNEMENTS DU CLUB DES SPORTS

Le Megève Nature Trail se déroulera le 31 juillet et le 1er août. Le site des départs et arrivées se situera sur le Pré Saint Amour. Les participants pourront choisir leur distance, marcher ou courir, être chronométrés ou non. Plusieurs formats de course sont proposés :

La Doodle (8/16km), La Cime (30km), La Doodle Cîme (43km), Le Caïde (500m à 2,7km pour les enfants de 5 à 12 ans)

Pour tous renseignements/inscriptions :
<https://megevenaturetrail.com/>

INFO SYMPA : le Trail offre 2 dossards gratuits aux 2 premiers inscrits par notre intermédiaire



*L'Association a, de nouveau, décidé de soutenir le Trail financièrement et matériellement
Pour ce faire, nous avons besoin de 20 adhérents (bénévoles) pour encadrer la course des enfants le dimanche 1er Aout (15h00-17h00)
Inscrivez-vous auprès de Roland VAXELAIRE : T° 00 32 477 29 91 19 ou contact@amis-de-megeve.com*



Les amis de Megève
et Demi-Quartier

PLAN LOCAL D'URBANISME

RÉVISION DU PLU DE MEGÈVE, C'EST PARTI, MAIS...!

...IL NOUS FAUDRA ENCORE PATIENTER POUR EN VOIR LES EFFETS !

Dans un récent courrier à une de nos adhérent(e)s, Madame le Maire de Megève écrivait :

«... Cette révision (du PLU) devrait aboutir d'ici environ 24 mois maintenant. En parallèle, une procédure de modification du règlement d'urbanisme est en cours et entrera en application en fin d'année, visant à limiter notamment la hauteur et les proportions des constructions... »

Cela nous a été confirmé de vive voix lors d'un rendez-vous que nous a accordé ces jours-ci Mme le Maire, et, en résumé :

La révision du PLU est effectivement déjà engagée avec l'appui d'un bureau d'études extérieur, processus long (de l'ordre de 28 mois au total), et le calendrier qui nous a été indiqué est le suivant :

- Elaboration du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable), avec réunions publiques de présentation et concertation ;
- Vote par le Conseil Municipal pour avoir un projet arrêté en juillet 2022 ;
- Le projet est transmis au Commissaire Enquêteur ;
- Enquête publique ;
- Vote du nouveau PLU par le Conseil Municipal au 1er trimestre 2023.



Photo J-L. Jourdain

En parallèle, des travaux sont en cours pour une modification du règlement d'urbanisme tel qu'il existe dans le PLU en vigueur ; ce nouveau règlement devant faire l'objet d'une enquête publique en fin d'année 2021, puis passage en Conseil Municipal pour vote au 1er trimestre 2022.

L'intérêt de cette double démarche est de permettre d'obtenir des effets concrets un an avant la mise en place du nouveau PLU.



Les amis de Megève
et Demi-Quartier

PLAN LOCAL D'URBANISME

SUITE...

Les modifications du règlement d'urbanisme devraient porter principalement sur des points du règlement qui avaient fait l'objet de multiples remarques de notre part lors de l'élaboration du PLU actuel.

- Réduction du Coefficient d'Emprise au Sol (CES) dans de nombreuses zones ;
- Réduction des hauteurs (par exemple la hauteur maximum actuellement autorisée dans les zones périphériques (UH2) pourrait passer de 13 m à 9 m) ;
- Reculs à respecter par rapports aux limites de terrain et voies de circulation ;
- Nombre de places de stationnement dans les nouvelles constructions.

Au final, un règlement d'urbanisme plus précis, l'actuel permettant de larges interprétations et donc « abus » par les promoteurs.

En attendant la modification du règlement d'urbanisme, ce sont toujours les textes actuels qui s'appliquent, soit ceux votés en mars 2017 ...

C'est donc pendant encore au minimum 6 mois que des permis seront attribués selon les règles actuelles.

L'Association suivra, bien sûr, ces travaux, et nous sommes pleinement mobilisés pour contribuer à la réussite le plus rapidement possible de ces opérations.



Megève en 1950, Photo R. Henrard



Les amis de Megève
et Demi-Quartier

PERSONNALITÉS

BERNARD ROSIER, ARCHITECTE

L'architecte Bernard Rosier est mort en juillet dernier et il est juste que les Amis de Megève se souviennent d'un homme qui aura été, avec Henri Jacques Le Même, un des grands architectes de notre station.

Si l'on sait pourquoi Le Même, disciple fervent de Le Corbusier, s'est installé à Megève à la demande de la Baronne de Rothschild autour des années trente, peu savent en revanche ce qui a conduit Rosier jusqu'à notre village. Et bien c'est d'abord un amour immodéré de la montagne, découverte dès son plus jeune âge au collège d'Argentière.

Cette montagne, le petit parisien qu'il était l'a ressentie comme sa véritable patrie, et, plus adulte, étudiant aux Beaux-Arts de Paris, il n'est pas étonnant qu'il créa une association pour la parcourir, été comme hiver, avec les quelques passionnés qu'il avait réunis autour de lui, et y découvrir les richesses et les qualités de son architecture traditionnelle. Il est dès lors facile de comprendre pourquoi, une fois diplômé et apprenant que Le Même cherchait un collaborateur, il postula sans délai. Le voici donc, pour quelques temps chez un maître reconnu qui, bientôt, constate le talent indéniable de son assistant, et, au moment où il est proche de sa retraite, n'hésite pas à le recommander à ses propres commanditaires quand ce dernier commence à voler de ses propres ailes.

Rosier était à la fois traditionnel et inventif. Il pratiquait son art avec une passion peu commune, et, très vite, il façonna son propre style si bien qu'il est aisé aujourd'hui de reconnaître sa pâte et de pouvoir dire au hasard des chalets qui sont aux alentours de Megève : " ça, c'est du Rosier" comme on dit: " ça, c'est du Le Même" . Cette reconnaissance d'un style, n'est-elle pas la marque des plus grands !



Rosier avait un sens aigu des façades, de leur rythme, de l'harmonie à donner à leurs ouvertures, qu'il s'agisse de chalets ou de grands immeubles tels ceux, par exemple, qu'il conçut au Mont d'Arbois pour Edmond de Rothschild ; et chaque appartement de ces immeubles ou chaque intérieur de ces chalets révèlent quelle que soit leur dimension, un volume habitable d'une exceptionnelle réussite.

Photo J-L. Jourdain

Et si beaucoup de ceux pour lesquels il a œuvré ont reconnu en Bernard Rosier un architecte talentueux, ils ont aussi découvert une personne dont le regard bleu, étincelant, et si vrai, exprimait déjà tout ce qui fait la valeur d'un homme.

Roger Rives



Les amis de Megève
et Demi-Quartier

VOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS AVEC L'AMDQ

Dîner au Téléphérique-Café à Rochebrune - Vendredi 6 août à 19h30

Bulletin d'inscription au dîner du vendredi 6 août à 19h30

Noms et Prénoms des participants :

.....
.....

Adresse et téléphone à Megève ou Demi-Quartier :

.....
.....

Adresse mail :

.....

Prix du dîner par convive (boissons comprises) : 40€

Nombre de participants :

Soit 40€ x = €

A retourner aux "Amis de Megève" par mail (de préférence) : contact@amis-de-megeve.com
ou BP 133 74120 MEGÈVE

Règlement par Internet par paiement en ligne (Payplug) avec votre carte bancaire sur notre site www.amis-de-megeve.com dans votre espace adhérent. (Chèque en dernier recours)

ATTENTION : vaccination obligatoire ou test PCR de moins de 48h exigé à l'entrée